



LA LETTRE

de l'union fédérale des retraité·es des services publics

Bulletin de l'Union Fédérale des Retraité·es CGT des Services publics

Nouvelle formule

N°48
Juillet/Août
2026



DOSSIER

LE FRONT POPULAIRE

P3

INTERVIEW DU MOIS
Natacha Pommet



P14

Écho des régions
Le 28 Mai à Tarbes

SOM
MAIRE

- ÉDITO.....P 2
- INTERVIEW DU MOIS
Natacha Pommet.....P 3-4
- DOSSIER
Le Front Populaire.....P 5
Les congés payés.....P 6-7
- QUALITÉ DE VIE SYNDICALE
Comité général de l'UCRP 8
- REVENDICATIF UFR
Une rentrée sociale.....P 9
Journée du 14 octobre 2026.....P 10
Journée du 19 novembre 2026.....P 11
- BRÈVES - ACTUALITÉS.....P 12-13
- ECHO DES RÉGIONS
Le 28 Mai À TARBES.....P14
- CULTURE
Votre page loisirsP 15



Catherine
SALVADORI
Bureau
de l'UFR

SERVICES PUBLICS EN TENSION

Tempêtes, incendies, seniors
en première ligne et solidarité
en réponse

Les incendies, les tempêtes et les épisodes climatiques extrêmes qui frappent aujourd'hui la France ne sont plus des anomalies. Le dérèglement climatique n'est plus une menace abstraite : il touche désormais nos territoires, nos vies, nos lieux de travail.

Ce dérèglement est aggravé par des années de politiques qui ont affaibli les services publics, réduit les moyens des collectivités et laissé les territoires seuls face aux crises.

Sur le terrain, ce sont les travailleuses et travailleurs du service public qui tiennent le pays debout en première ligne. La solidarité réelle, concrète vient du terrain, pendant que le gouvernement reste absent, silencieux, incapable de planifier.

Et au cœur de ces crises, les seniors sont les premiers touchés : Parce qu'ils vivent souvent dans des logements mal isolés, qu'ils dépendent des services publics fragilisés, qu'ils sont les plus exposés lors des évacuations, des coupures d'électricité ou des ruptures de soins.

Les politiques d'austérités ont réduit les moyens des EHPAD, des services d'aides à domicile, des hôpitaux de proximité.

La CGT rappelle avec force et détermination : **on ne protège pas les seniors, ni le pays en affaiblissant ses services publics**, ni en laissant les territoires affronter seuls les catastrophes. La solidarité ne peut pas reposer uniquement sur les épaules des travailleurs et des familles.

Dans cette période troublée, nous faisons un choix clair : **celui de la solidarité entre générations et de la défense des biens communs**. Partout nos militantes et militants se sont organisés pour venir en aide à toutes et tous.

Face à ces crises multiples, nous affirmons que la réponse doit être collective, solidaire et construire avec celles et ceux qui font vivre le pays. **Personne ne doit être laissé de côté.**

Plus que jamais la CGT porte une conviction simple : Face au dérèglement climatique et à l'abandon gouvernemental, la solidarité est notre force, et le service public notre rempart.

Catherine Salvadori

LA LETTRE

de l'union fédérale
des retraités
des services publics

Union Fédérale des Retraités-
des Services publics

www.cgtservicespublics.fr — Email : ufr@cgt.fr

Directeur de la publication : Christophe Couderc

Conception graphique : Christine Demoor

Tirage, routage : Imprimerie Rivet,

24 rue Claude-Henri-Gorceix

87022 Limoges Cedex 9

Crédits photos/illustrations ©FDSP CGT

sauf mention expresse

LE CHIFFRE DU MOIS

6

Macron et Lecornu ont décrété un gel de **6 milliards** d'euros de dépense publique pour financer la guerre.

De 2024 à 2030, les crédits militaires passeront ainsi de 47,2 milliards à 76,3 milliards d'euros.

Les coupes budgétaires se répartissent ainsi :

4 milliards sur le budget de l'Etat,

2 milliards sur les dépenses de la sécurité sociale.

Elles s'ajoutent à celle prévues au PLF et PLFFS 2026.

Rien ne fait plus de mal aux travailleurs que la collaboration de classes. La lutte des classes, au contraire est la base de l'unité, son motif le plus puissant... » Henri Krasucki

INTERVIEW DU MOIS

Natacha Pommet



Natacha, Peux-tu nous présenter les priorités revendicatives de la Fédération ?

En cette rentrée sociale, elles sont nombreuses et essentiellement liées à des questions budgétaires. En premier lieu, la revendication première des 2 millions d'agents territoriaux est la **revalorisation du point d'indice à hauteur de 6,50 euros permettant un début de carrière à 2200 euros**. Cette revalorisation aura des effets immédiats à la fois sur le pouvoir de vivre mais également sur le niveau des pensions et sur la protection sociale.

Ensuite, mais avec tout autant d'importance ce sont des moyens pour l'exercice des missions de services publics territoriaux (les pompiers, les Ehpad et services d'aide à domicile, les crèches, la protection de l'enfance, les établissements scolaires et leur entretien, la collecte et le tri des déchets, la gestion de l'eau...). Depuis plusieurs années la FDSP alerte sur le fait que les services publics sont à l'os. Le service public ne tient plus que par l'enga-

gement de ses agents, épuisés, écœurés par la destruction de notre bien commun.

Bref, il est urgent que les pouvoirs publics, que le gouvernement et les parlementaires réinvestissent massivement dans les services publics. Il est nécessaire d'avoir un plan d'urgence et un plan pluriannuel afin de reconstruire et de développer nos services publics territoriaux. Des embauches, des augmentations de salaires, des moyens voilà en quelques mots les revendications immédiates.

Les retraités se mobiliseront dès le 14 octobre 2026, pour la revalorisation des pensions AGIRC-ARRCO et le 19 novembre 2026 avec en point d'orgue, une Manifestation nationale à Paris, afin l'obtention de leurs revendications dans le cadre du PLFSS et du PLF 2027, le tout en perspective des élections présidentielles de 2027. Peux-tu nous dire comme la fédération compte s'inscrire dans la réussite de ces mobilisations ?

La fédération s'inscrit dans les mobilisations, comme elle l'a fait dès le 13 août avec les pompiers. Dans le paysage de cette rentrée la fédération s'inscrit dans la mobilisation à Bercy le 8 septembre pour exiger des moyens financiers. Le 15 elle soutiendra les mobilisations des collègues de la fédération de la santé, le 24 elle tiendra ses états généraux des services publics territoriaux et le 29 elle appelle l'ensemble des agents territoriaux à se mettre en grève

et à rejoindre les cortèges des manifestations. Il est certain que la colère doit continuer à s'exprimer massivement pour faire reculer le gouvernement dans ses PLF et PLFSS qui prévoient de nouvelles coupes budgétaires. Pour cela la fédération s'emparera de toutes les mobilisations nécessaires. Les rendez-vous organisés par les retraités font parties intégrantes de l'agenda de la fédération et participeront à la réussite des mobilisations. Cette rentrée est essentielle à plusieurs niveaux : l'urgence de la situation sociale que j'ai décrite plus haut mais également en raison des **élections professionnelles** de cette fin d'année. L'enjeu important de ce rendez-vous électoral sera une participation à la hauteur des enjeux, pour se faire entendre nous devons avoir des représentants du personnel élus massivement et bien entendu, pour avoir des représentants du personnel combatifs le vote CGT est indispensable ! Enfin, dans 9 mois auront lieu les élections présidentielles, à la place

des sempiternels débats sur le nombre de postes de fonctionnaires qu'il faudrait supprimer, la fédération entend que les services publics, leurs agents et les moyens dont ils ont besoin soient au cœur des débats. Pour cela un grand mouvement social centré sur ces problématiques est indispensable et la direction fédérale engagera toutes ces forces pour y parvenir.

Nous sommes à quelques semaines de l'ouverture de la 14^{ème} conférence de l'UFR, quel message souhaitez-tu adresser aux syndiqué-es affilié-es à notre UFR ?

Un congrès ou une conférence d'une organisation est un moment important de démocratie sociale. La conférence de l'UFR des services publics intervient dans un contexte de forte mobilisation avec les enjeux évoqués plus hauts. Les débats qui auront lieu pendant la conférence ne manqueront pas d'évoquer ces nécessaires mobilisations. Une conférence c'est



également un moment qui s'organise bien en amont, débattre dans les syndicats, dans les sections de retraités afin d'enrichir les documents préparatoires et permettre aux participants de voter les décisions qui engageront les futurs membres de la direction de l'UFR. Nous le savons, dans les années à venir de nombreux territoriaux vont venir grossir les rangs des pensionnés de la CNRACL. A l'heure où notre caisse de retraite est menacée, le rôle de l'UFR est également de mobiliser chacune et chacun pour la sauvegarde de notre caisse de retraite. Ces quelques jours de réflexions et de débats entre nous seront un tremplin nécessaire pour continuer la lutte et la campagne pour les élections professionnelles et de notre caisse de retraite. Alors à toutes et tous, rendez-vous à Mimizan pour ce rendez-vous essentiel du 5 au 7 octobre prochain !

En fin d'année auront concomitamment les élections professionnelles et les élections à la CNRACL, se sont deux moments importants pour la démocratie sociale et notre organisation, peux-tu nous présenter les enjeux pour notre fédération ?

Les précédents scrutins ont alerté la fédération par une abstention majoritaire...c'est pourquoi elle a mené une campagne revendicative et de vie syndicale depuis plus de deux ans afin de sensibiliser au vote et bien entendu au vote CGT. Une campagne ce ne sont pas seulement les derniers mois ou les dernières semaines.

Pour ne pas épuiser les militants, nous devons être plus nombreux à militer et à faire campagne. C'est pour cette raison que la fédération s'inscrit résolument dans des sessions de formation action « pour gagner » qui permettent de renouer avec des stratégies

victorieuses. Lors des élections de 2022 nous avons eu quelques premiers résultats, et vu la multiplication des sessions nous en attendons encore de meilleurs.

S'agissant des élections professionnelles la fédération a mis à disposition des syndicats de nombreux supports revendicatifs afin de les accompagner dans la campagne locale qu'ils mènent. D'ores et déjà les remontées de terrain montrent une augmentation de listes déposées par rapport aux scrutins pré-

cédents. Ces données seront bien entendues stabilisées fin octobre mais c'est déjà très encourageant.

S'agissant du scrutin pour le conseil d'administration de la CNRACL le travail engagé avec la fédération de la Santé permet de mener une campagne de grande ampleur sur le territoire. La confédération et notamment son organisation des retraités s'implique également pour que les retraités votent en grand nombre lors de ces élections.

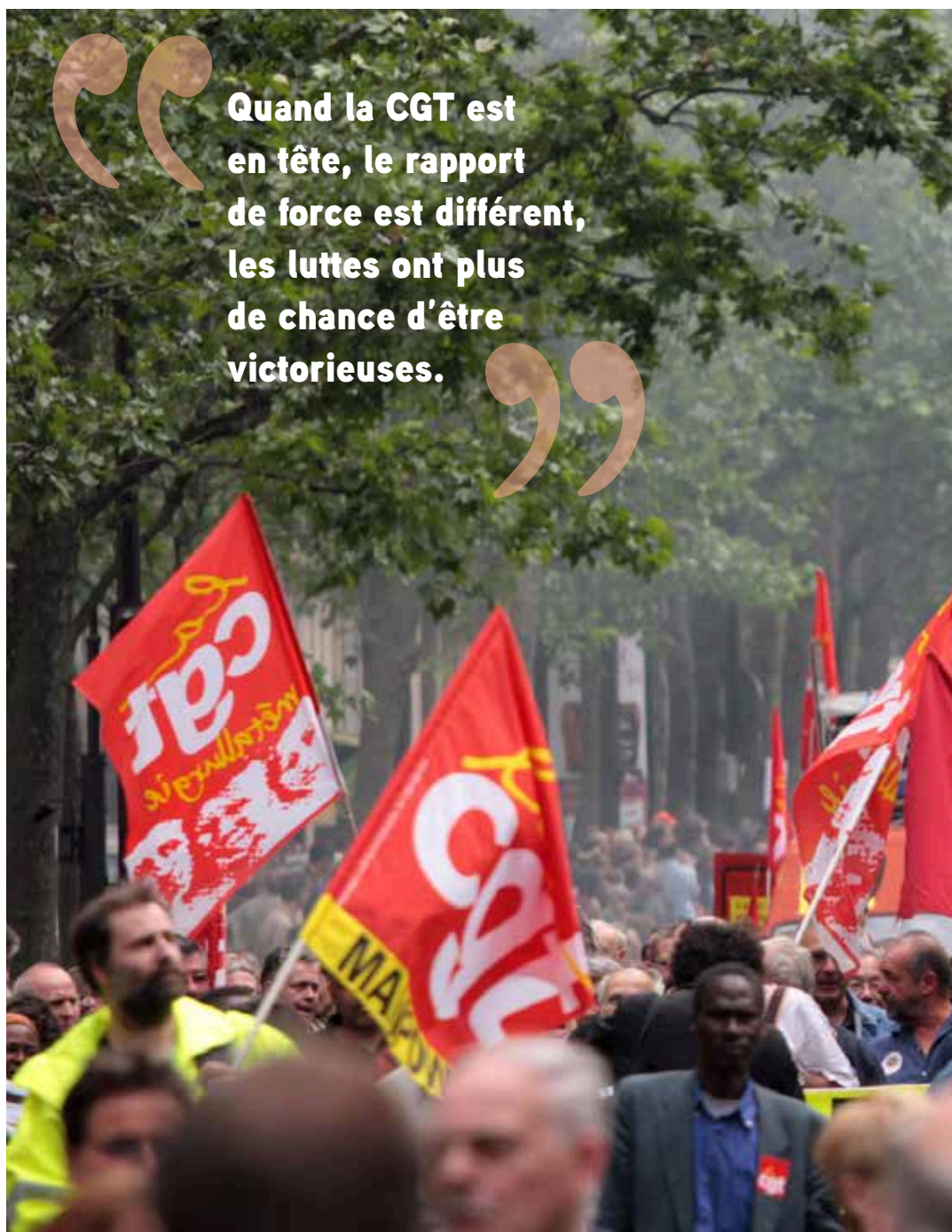
La nouveauté cette année est

que le vote sera exclusivement de façon électronique : l'enjeu est donc important pour que chacune et chacun, retraité-es et actif-ve, puisse voter !

Enfin, nous ne le répèteront jamais assez, quand la CGT est en tête le rapport de force est différent, les luttes ont plus de chance d'être victorieuses.

Aussi, du 24 novembre au 10 décembre pour la CNRACL, puis du 3 au 10 décembre ou le 10 décembre pour les élections professionnelles : votons et faisons voter CGT !

Quand la CGT est en tête, le rapport de force est différent, les luttes ont plus de chance d'être victorieuses.



DOSSIER

Le Front Populaire

Mouvement emblématique des années 1930 en France, représente bien plus qu'une simple avancée sociale.

Il incarne une réponse collective aux inégalités croissantes et à une crise économique dévastatrice. À une époque où les luttes ouvrières et les aspirations démocratiques se heurtent à un pouvoir conservateur, le Front Populaire émerge comme un symbole d'espoir et de solidarité.

La montée du fascisme en Europe a également catalysé la nécessité d'une union des forces progressistes. Les partis de gauche, réunis sous la bannière du Front Populaire, ont su transcender leurs divergences pour faire front commun face à la montée des extrêmes. En rassemblant socialistes, communistes et radicaux, ce mouvement a donné naissance à une dynamique nouvelle, où la lutte pour la justice sociale prend une dimension collective et politique. Léon Blum, figure emblématique du Front Populaire, a été un fervent défenseur des droits des travailleurs et un ardent promoteur de la justice sociale. En tant que premier ministre, il a su incarner les idéaux de la gauche française, en mettant en œuvre des réformes audacieuses qui ont profondément transformé la société. Sa vision d'un État protecteur et d'une démocratie participative continue d'inspirer les mouvements progressistes d'aujourd'hui, rappelant l'importance du leadership engagé et de la solidarité dans la lutte pour un avenir meilleur.



Les réformes mises en œuvre par le Front Populaire, telles que l'amélioration des conditions de travail, l'augmentation des salaires et la protection des droits des travailleurs, l'obtention de congés payés, témoignent d'une volonté de rétablir l'équilibre dans une société en proie au désespoir. Ce mouvement a également promu une culture de l'engagement civique, incitant les citoyens à s'impliquer dans la vie politique et à revendiquer leurs droits.

L'éducation, la culture et l'accès à l'art sont devenus des priorités sous le Front Populaire, car l'accès à la culture est perçu comme un droit fondamental.

La mise en place de théâtres populaires ou de festivals de cinéma vise à émanciper les masses et à les élever au-delà des barrières sociales. C'est un acte de résistance face à l'aliénation et à l'uniformisation culturelle. En outre, le Front Populaire a renforcé l'idée que la solidarité inter-

nationale est essentielle dans la lutte contre les injustices. À travers des actions de soutien aux républicains espagnols pendant la guerre civile, il a montré que la lutte pour la liberté et la démocratie ne connaît pas de frontières. Ce mouvement incarne une volonté de transformation sociale radicale, où l'unité face à l'oppression devient un principe fondamental. Il est crucial de se souvenir de cette période, non seulement pour célébrer les avancées sociales, mais aussi pour tirer des leçons face aux défis contemporains.

La résurgence des inégalités, la montée des nationalismes et la crise climatique appellent à un nouvel engagement citoyen, à une nouvelle forme de Front Populaire. Il est impératif de rassembler nos forces, de défendre nos valeurs et de revendiquer un avenir où la justice sociale, l'égalité et la solidarité prévalent.

Ainsi, l'héritage du Front Populaire continue d'inspirer les luttes d'aujourd'hui. C'est un appel à ne jamais baisser les bras, à croire en une société plus juste, et à œuvrer ensemble pour un monde où chacun a sa place. Le combat pour une justice sociale durable est loin d'être achevé, et il nous appartient de poursuivre cette quête avec détermination et passion.

Christine Solaire

DOSSIER

Les congés payés

contre notre système de retraite par répartition ?

Les congés payés



Une révolution sociale, les congés payés

L'instauration des congés payés en 1936 en France est l'une des réformes sociales les plus emblématiques du XX^e siècle. Portée par le gouvernement du Front populaire (une coalition de gauche dirigée par Léon Blum), elle a profondément transformé le rapport des Français au travail, au temps libre et à la société.

Une victoire arrachée par les grèves

Contrairement à une idée reçue, cette mesure ne figurait pas au programme du Front populaire élu en mai 1936. C'est une grève massive et spontanée (près de 2 millions de travailleurs, usines occupées) qui contraint gouvernement et patronat à négocier en urgence. Les Accords de Matignon (7-8 juin 1936) débouchent sur une loi votée à l'unanimité le 20 juin : 14 jours de congés payés annuels pour tous les salariés.

Le 24 juin 1936, la convention n°52 de l'OIT inscrit ce progrès dans un mouvement international, faisant du repos annuel un standard mondial et non une simple singularité française.



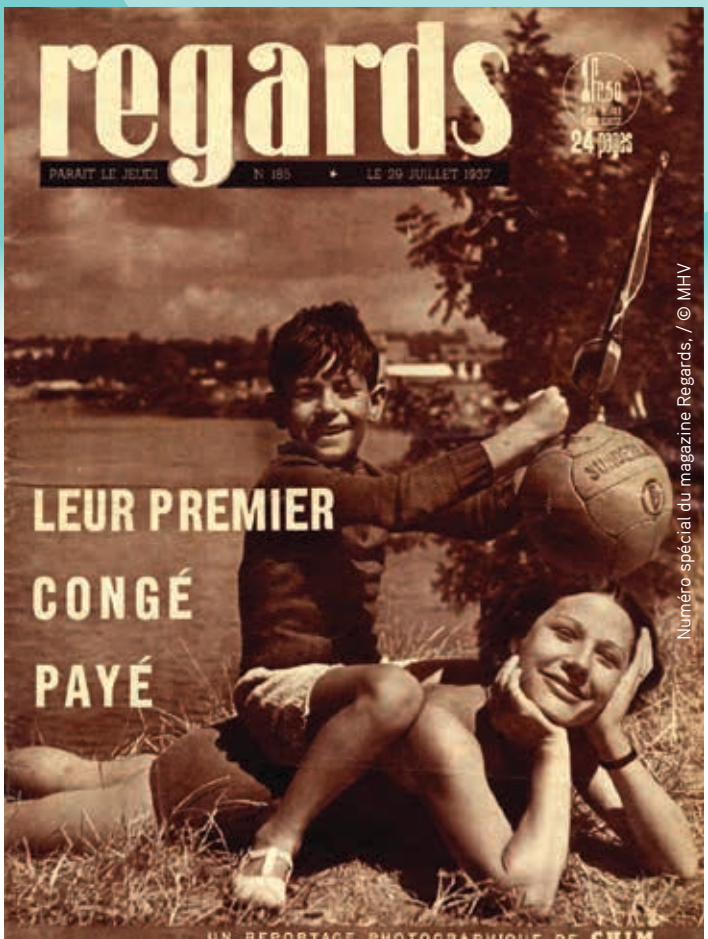
Une portée à la fois sociale et symbolique

Avant 1936, le repos payé était un privilège réservé à certains statuts (certains fonctionnaires...). La loi l'universalise en droit attaché à toute condition de salarié, rompant une barrière de classe. Elle répond aussi à une réalité brutale : des semaines de 50 à 60 heures sans coupure annuelle. Léo Lagrange, chargé des Loisirs, résume l'esprit du texte : offrir aux travailleurs un peu de joie dans un quotidien difficile.

Un héritage à interroger aujourd'hui

Si le volume légal de congés a augmenté (5 semaines), l'enjeu s'est déplacé : ce n'est plus la quantité de repos qui manque, mais sa prévisibilité. La précarisation moderne (contrats courts, plannings fragmentés, disponibilité numérique permanente) crée une nouvelle inégalité : celle de ne pas pouvoir planifier son temps libre.

Un congé imprévisible empêche de projeter de vraies vacances ; un temps haché par des sollicitations de dernière minute devient une attente anxieuse plutôt qu'un repos.



L'esprit de 1936 invite donc à penser le droit au repos non plus seulement en jours sur un calendrier, mais en souveraineté réelle sur l'usage de ce temps — le « temps choisi » contre le « temps subi ».

Nelly Lecornu



© MHV



VIE SYNDICALE UFR

Retour sur le Comité général de l'UCR des 23 et 24 juin 2026, à Vénissieux dans le Rhône

Nous étions environ 129 participant-es et 79 votant-es qui représentaient l'ensemble des départements. Le rapport d'actualité a été présenté par Catherine PETIT, administratrice de l'UCR.

Les thèmes suivants ont été débattus :

- La situation internationale de plus en plus inquiétante avec une augmentation des guerres, qui menace l'équilibre et l'économie mondiale.
- Comment combattre les idées l'extrême droite ?
- Les exigences revendicatives de l'UCR : l'augmentation des pensions, le maintien et l'amélioration de la protection sociale pour toutes et tous, la défense et le retour à des services publics de qualité et de proximité « *il n'y pas d'industrie sans service public et il n'y pas de service public sans industrie* ».
- Un constat alarmant sur l'augmentation des féminicides, sur l'ensemble des ces agressions, 20 % ont été commis sur des femmes de plus de 60 ans.
- État des lieux : 40 % des femmes retraitées touchent une pension inférieure à 1000 €.
- Mobilisation à construire pour le 14 octobre, date ou le conseil d'administration de l'AGIRC-ARRCO, abordera la revalorisation du prix du point.

Syndicalisation des retraité·e·s

Évolution au 30 juin sur 3 ans (données comptables)

Nombre de FNI et timbres retraités :

- 2025 au 30/06/2026 : 5 921 FNI et 62 004 timbres
 - 2024 au 30/06/2025 : 5 917 FNI et 60 409 timbres
 - 2023 au 30/06/2024 : 5 749 FNI et 58 570 timbres
- Au 30 juin 2026, les cotisations des retraitées poursuivent leur progression par rapport aux mêmes périodes des années précédentes. Au 30 juin 2026, les résultats provisoires de l'exercice 2025 se rapprochent encore des niveaux définitifs des exercices 2023 et 2024 :
- 2025 (provisoire) : 5 921 FNI et 62 004 timbres
 - 2024 (définitif) : 6 169 FNI et 63 517 timbres
 - 2023 (définitif) : 6 022 FNI et 61 759 timbres

Au 30 juin 2026, sur l'exercice 2025, nous enregistrons un retard de 248 FNI et 1 510 FNI par rapport à l'exercice 2024. Il convient de tout mettre en œuvre pour combler ce retard et clôturer l'exercice 2025 à 100% par rapport à 2024.



REVENDICATIF UFR

Une rentrée sociale sous le signe de la mobilisation !

Les retraité-es, encore les grands perdants des choix politique qu'elles/ils subissent de plein fouet. La guerre en Iran n'est pas qu'un conflit lointain. Elle a des répercussions directes sur l'économie mondiale, et donc sur la vie quotidienne en France. Une fois encore, ce sont les retraité-es qui se retrouvent en première ligne face à une dégradation brutale de leur pouvoir d'achat. Une nouvelle flambée des prix imposée par le choc énergétique.

Depuis le déclenchement des hostilités en Iran, les marchés de l'énergie sont profondément déstabilisés. Le blocage du détroit d'Ormuz, où transitent environ 20 % du pétrole mondial, provoque une hausse massive des prix du pétrole et du gaz, avec des conséquences immédiates : Hausse des carburants, augmentations des coûts des transports et des répercussions immédiates sur l'alimentation et des biens essentiels. En France, l'inflation repart à la hausse et pourrait dépasser les prévisions initiales, avec un impact direct sur le budget des ménages. Dans certains scénarios, elle pourrait atteindre plus de 3 % en 2026, érodant fortement le pouvoir d'achats des citoyens.

Les retraité-es, ont des pensions stagnantes et font face à des dépenses qui ne cessent d'augmenter.

Contrairement aux actif-ves, les retraité-es ne peuvent pas compenser la hausse des prix par une augmentation de salaire. Leurs pensions restent

largement et insuffisamment revalorisées face à l'inflation. Or, les postes de dépenses les plus touchés sont précisément ceux qui pèsent le plus dans leur budget, l'énergie (chauffage, électricité, gaz), l'alimentation, la santé, les transports. Déjà fragilisée, la consommation des ménages recule en France sous l'effet de la crise énergétique que nous traversons actuellement. Pour les retraité-es, cela se traduit concrètement par des choix parfois douloureux : se chauffer ou se soigner, se déplacer ou se nourrir correctement, avoir accès à la culture ou bien s'isoler. Une crise qui s'ajoute à des années d'austérité.

L'annonce par le gouvernement de faire des économies supplémentaires se traduit par, le déremboursement de certains médicaments, le doublement de la franchise médicale. Le gouvernement demande aux mutuelles de les prendre en charge, elle sera répercutée sur l'augmentation des cotisations.

Cette situation n'est pas une fatalité naturelle, elle s'inscrit dans un contexte de politiques économiques qui ont depuis des années affaibli le niveau de vie des retraité-es. Gel et sous-indexation des pensions, hausse de la CSG, recul des services publics... la crise que nous subissons agit comme un révélateur et un accélérateur des inégalités. Dans le même temps, les grandes entreprises et tout particulièrement celles des produits pétroliers continuent de réaliser des profits considérables et amplifiés par la spéculation sur les prix. La CGT exige des mesures



immédiates et durables. Face à cette situation inacceptable pour les retraité-es, la CGT revendique : L'indexation des pensions sur les salaires, pour garantir le maintien du pouvoir d'achat. Une augmentation immédiate des retraites, notamment les plus modestes. Le blocage des prix de l'énergie et des produits de première nécessité. Une taxation des superprofits des multinationales de l'énergie.

Le développement en territoire des services publics accessibles avec des agent-es publiques, notamment pour la santé et les transports. Ne pas faire payer la guerre aux retraité-es. Les retraité-es ne sont pas responsables ni des conflits internationaux, ni des choix politiques économiques et énergétiques. Pourtant, ce

sont les actif-ves et les retraité-es qui en paient le prix.

La solidarité doit primer sur les logiques capitalistiques. La dignité des retraité-es n'est pas négociable. Seule la mobilisation peut nous permettre de gagner nos revendications légitimes. Alors toutes et tous dans les rues, le 21 septembre pour une journée mondiale de la paix, le 14 octobre à l'occasion de la journée d'action pour exiger la revalorisation des pensions AGIRC – ARRCO, le 19 novembre pour la manifestation nationale des retraité-es à Paris. Toutes et tous dans l'action avec les actif-ves pour faire voter CGT à l'occasion des élections professionnelles de la Fonction publique et à celles de la caisse de retraite CNRACL.

REVENDICATIF UFR

Journée du 14 octobre 2026

Grande manifestation unitaire à Paris, l'UCR se fixe un objectif de 30 000 participant, pour la défense :

- la revalorisation des pensions
- minimum de pension à 2000 €
- le droit de vivre dignement sa retraite
- le droit à la santé

Les USR seront au centre de l'organisation (inscription, transports, financement et logistique), les UFR ont la responsabilité d'impulser la construction et la réussite de cette manifestation avec les sections de retraité.

**Signez
la pétition ici**

Complémentaire retraite Agirc-Arrco AUGMENTER LES PENSIONS, LE POUVOIR D'ACHAT !

Le Conseil d'Administration de l'Agirc-Arrco se réunira le 14 octobre 2026 pour décider du niveau de la revalorisation annuelle des pensions retraite complémentaire pour les retraités ayant fait tout ou partie de leur carrière dans le privé.

Depuis le 1^{er} novembre 2025, 14 millions de retraités relevant du régime Agirc-Arrco ont subi un gel de leur pension complémentaire du fait exclusif du patronat. Au prétexte que la suspension de la réforme des retraites : « allait créer une incertitude forte sur l'équilibre à moyen terme de l'Agirc-Arrco. »

Ce gel a un impact d'autant plus important que la complé-

mentaire Agirc Arrco représente entre 35 % et 60 % de leur retraite, suivant les catégories professionnelles.

Pour 2026, le patronat affiche déjà ses intentions. « Ne pas revaloriser les pensions à la hauteur de l'inflation et surtout réduire les cotisations des entreprises, compensées en puisant dans les réserves de l'organisme » qui sont au plus haut avec 116,6 milliards d'euros (soit l'équivalent de 14 mois de prestations).

Patronat et gouvernement veulent baisser le niveau des retraites, favoriser un système de retraite à points, introduire progressivement l'assurantiel et surtout la capitalisation.

Le 1^{er} Ministre Lecornu affiche

son intention pour le PLFSS 2027 avec de nouvelles mesures d'économie en direction des retraités : suppression des 10 % de déduction forfaitaire sur l'impôt, augmentation de la CSG, désindexation de 0,4 % par rapport à l'inflation jusqu'en 2030, nouvelle augmentation des franchises médicales, réduction des remboursements sur les médicaments, etc.

Dernièrement, par ordonnance, le conseil des ministres a décidé un plan d'économie de 6 milliards d'euros dont 2 milliards sur la branche maladie. Alors que le budget militaire va progresser de 36 milliards d'euros.



Tract AGIRC ARRCO
(à flasher avec l'appareil photo de son téléphone)



Ne laissons pas le patronat, Medef en tête, continuer à mener cette politique de baisse volontaire des pensions et imposer une gestion de l'Agirc-Arrco principalement par les réserves comme un fond de pensions.

REVENDICATIF UFR

La journée du 19 novembre 2026

**sera déployée sur l'ensemble des territoires,
rapprochez-vous de vos USR-CGT :**

- la défense de la caisse complémentaire AGIRC-ARRCO
- le droit de vivre dignement sa retraite
- la solidarité à l'égard des générations futures
- l'augmentation des retraites
- garantir le système des retraite par répartition
- envoyer dans les USR de chaque département
- signer massivement et remettre auprès d'un responsable USR

Cette journée de mobilisation ne concerne pas que les retraité-es d'aujourd'hui, mais aussi celles et ceux de demain.

**19 NOVEMBRE
MOBILISATION
NATIONALE**



**Retraite complémentaire
AGIRC-ARRCO**

- **DROIT** de vivre dignement sa retraite.
- **SOLIDARITÉ** à l'égard des générations futures.
- **DONNER** la priorité à l'augmentation des retraites avec de nouveaux droits.
- **GARANTIR** le système de retraite par répartition à prestations définies dans le cadre d'une Sécurité sociale intégrale.

**Sortir du « pilotage » financier
de l'AGIRC-ARRCO**
(108 milliards d'euros de réserves, soit 12 mois de prestations)

C'EST DE L'ARGENT PRIS SUR LE DOS DES RETRAITÉ-ES ET DES SALARIÉ-ES

Retraités et salariés, ne laissons pas le patronat imposer sa loi !



Madame la présidente de l'agirc-arrco,
Avec l'Union confédérale des retraité-es
(UCR-CGT), j'exige :

- **Un plan** de rattrapage des 10% de perte de pouvoir d'achat depuis 2020
- **Une augmentation** immédiate de 5 % du prix du point service (retraite) comprenant :
 - 1 %... rattrapage 2025
 - 2,6 %... maintien du pouvoir d'achat 2026
 - 2 %... augmentation du pouvoir d'achat
- **Baisse** de 2 % du prix du point d'achat.
- **L'obtention** de points dès le premier euro cotisé.
- **Suppression** de la sous-indexation de 0,4 % par rapport à l'inflation.
- **L'attribution** de points supplémentaires pour les petites retraites.
- **Retour** au principe de revalorisation en début d'année.

**LE 14 OCTOBRE 2026
LE CA DE L'AGIRC-ARRCO
DOIT RÉPONDRE
AUX BESOINS REVENDICATIFS
DES RETRAITÉ-ES ET SALARIÉ-ES.**

Je signe :

Nom

Prénom

Code postal

Retraité-e ☐ salarié-e ☐

Signature

À remettre à un-e responsable de la CGT ou à envoyer à :
UCR-CGT - 263 rue de Paris - 93515 Montreuil cedex

BRÈVES

Malicieux

Léon XIV



Le pape Léon XIV, avec l'air de ne pas y toucher, prend des décisions qui sont autant de pieds de nez à Donald Trump, sa politique anti-migrant-es et son ICE. **Le pape américain vient de nommer évêque du diocèse de Wheeling-Charleston (Virginie-Occidentale) l'évêque auxiliaire de Washington,**

Evelio Menjivar-Ayala. Ce dernier, originaire du Salvador, a subi l'extrême pauvreté depuis l'enfance ; puis il a émigré clandestinement aux Etats-Unis en 1990 pour fuir les conflits armés. Il avait été initialement arrêté au Mexique alors qu'il tentait d'entrer en Californie, puis avait été relâché et avait réussi à

passer la frontière. Voilà une nomination qui « *traite les gens avec humanité* », ce que Léon XIV demande en vain de faire à Donald Trump, dont il a dénoncé la politique « extrêmement irrespectueuse » à l'égard des immigré-es. Et pan !

Maryline Lambert

L'indécence

de Pouyanné,

PDG de Total,

face à la pauvreté qui s'accroît



« *Si vous taxez mes profits, j'arrête le déplaçonnement des prix à la pompe* » :

Ce sont les termes de l'indécent chantage du PDG de Total, qui couve jalousement ses profits réalisés grâce à la guerre. Il aurait tort de s'en priver, puisque la Macronie courbe l'échine.

Selon le baromètre Ipsos du Secours populaire, 56 % des Français-es ont restreint leurs déplacements en 2025, 64 % ont renoncé à des loisirs et 31 % ont eu des difficultés à s'alimenter suffisamment. Un tiers d'entre eux envisagent de ne pas partir en vacances.

L'inflation pesait déjà sur les budgets, le choc énergé-

tique va accentuer les problèmes. Surtout pour les ménages les plus modestes, pour lesquels les dépenses contraintes (logement, énergie, alimentation) absorbent déjà l'essentiel du budget.

Et si on augmentait les salaires et les minima sociaux ?

Allons, manant-es, passez votre chemin, et saluez bien bas un « fleuron de l'économie française » !

Maryline Lambert



ACTUALITÉS

Les contractuel·les

de plus en plus nombreuses et nombreux dans la Fonction publique



La Cour des Comptes confirme dans un rapport du 4 juin une tendance à la hausse du recours aux contractuel·les dans la Fonction publique, déjà soulignée par l'INSEE.

Les contractuel·les représentent désormais 1,36 million d'agent·es, soit 24 % des effectifs. Alors que le nombre de fonctionnaires est légèrement en baisse de 0,1 % en 2024, celui des contractuel·les a encore augmenté de 2,6 %.

La progression des effectifs de l'emploi public continue donc d'être portée par ces employé·es qui ne bénéficient pas du statut de fonctionnaire, sont recrutés pour des contrats à durée déterminée et sans concours.

Ceci s'inscrit dans des choix de gestion et d'orientation de l'emploi public, avec pour effet de précariser l'emploi public et de marginaliser à terme le statut des fonctionnaires.

Pour notre fédération, il s'agit bien des conséquences de la loi de transformation de la Fonction publique de 2019, qui a entre autres étendu les

possibilités de recrutements d'agents contractuel·les.

Selon le rapport, les contractuel·les sont majoritairement des femmes, et sont principalement recruté·es sur des contrats courts.

La précarité est durement ressentie : on change souvent de poste et les missions peuvent différer d'un contrat à l'autre, sans compter le sentiment d'exclusion.

« J'ai l'impression de ne jamais vraiment intégrer les équipes, dit l'une d'elles, malgré les années qui passent ».

En raison de la dégradation des conditions de travail et de la faiblesse des rémunérations, la Fonction publique est peu attractive, ce qui décourage de nombreuses et nombreux agent·es de passer les concours.

Selon le rapport, 10 % des contractuel·les perçoivent moins de 1482 euros nets par mois.



En outre, dans le contexte de la progression de l'extrême droite, l'augmentation de la contractualisation est très inquiétante. Le statut des fonctionnaires offre des garanties d'indépendance à l'égard du pouvoir politique et des pressions hiérarchiques, il est un garde-fou démocratique précieux.

Nous devons continuer à exiger avec force un plan de titularisation de l'ensemble des

contractuel·les, la fin de la politique du « tout contrat », l'égalité de droits et de rémunération entre tous les salarié·es quel que soit leur statut.

Christophe Couderc

ÉCHO DES RÉGIONS

Le 28 mai 2026 à Tarbes

Dans le cadre des initiatives impulsées par les Etats Généraux des services publics (EGSPT), la section des retraité-es territoriaux CGT de Tarbes et agglo, a organisé une rencontre qui a eu lieu le 28 mai 2026 avec deux camarades de Béziers à la Bourse du travail de Tarbes et 40 personnes (syndiqué-es de divers secteurs et quelques membres de la FSU).

Le but étant d'informer sur la gestion du personnel municipal et la politique envers la population dans les mairies conquises par l'extrême droite et dissuader avec ces réalités ceux qui pensent qu'il n'y a pas de danger à « essayer » le RN au pouvoir.



Malgré cela la CGT résiste et progresse en passant de 2ème à 1ère organisation syndicale à Béziers.

La même violence s'applique à la population, notamment sur les plus pauvres et précaires.

Si les impôts fonciers ont diminué pour celles et ceux qui sont propriétaires, les aides sociales et les subventions aux associations ont été supprimées. Des économies sont ainsi faites sur les plus pauvres qui sont chassés du centre-ville qui doit être la vitrine de la ville avec ses façades rénovées.

À noter qu'il y a 45 % d'abstention chez ces populations.

Les jeunes s'en vont en raison de structures universitaires limitées tandis que des retraité-es quittent leurs maisons du nord de la France pensant trouver de meilleures conditions de vie.

Le résultat de cette gestion est que la pauvreté a augmenté de 30 % à 36 % ainsi que le nombre de logements insalubres et non rénovés, alors que l'endettement est passé de 110 à 127 millions.

Ceci malgré l'augmentation des effectifs de policiers municipaux et des méthodes de terreur dans les quartiers populaires où ont lieu des incursions spectaculaires avec véhicule anti-émeute et policiers armés de mitraillettes.

À noter aussi l'expression d'une idéologie « *masculiniste* » dans la communication (voir les affiches qui donnent une image dégradée et pleine de préjugés des femmes). Et surtout le racisme et la haine des migrant-es et des étrangers sont utilisés à des fins de détourner le regard des véritables causes des problèmes actuels des classes populaires.

La presse locale est intimidée et muselée, Menard parle seul au conseil municipal et les élu-es qui veulent avoir des vice-présidences à la communauté de communes doivent lui faire allégeance.

Malgré cela la CGT se bat, elle assure une présence sur les marchés, va créer un journal syndical ainsi que des publications sur le net et sur papier.

Puis d'organiser la solidarité autour des camarades qui résistent dans ces conditions difficiles. Après une introduction de Marie Laure Eydeli Buffat, les deux camarades de Béziers se sont présentés : Ivan Vialette, cadre B+, a dû quitter la mairie en raison du harcèlement et du refus de nomination suite à sa réussite au concours de cadre A et Mikaël Amat, éclairagiste, déplacé autoritairement au ramassage des poubelles puis sur la fonction de garde champêtre.

Tous les deux font partie du collectif d'agent-es territoriaux pour la lutte contre les idées d'extrême droite créée par la Fédération des Services publics.

Après avoir rappelé que Béziers, conquise par Robert Menard, avec le soutien de Retailleau, est un modèle pour toutes les mairies RN, Ivan et Mikaël nous ont détaillé la gestion du personnel municipal à Béziers en insistant sur l'autoritarisme poussé à son paroxysme, l'injustice, le non-respect des lois. Aussi la peur, le harcèlement, l'humiliation sont monnaie courante entraînant le départ des agent-es et notamment des cadres qui peuvent être virés sans prévenir du jour au lendemain avec une humiliation en public. Le turn-over est important.

Bien entendu Menard tente de casser toute solidarité entre agents en faisant subir aux délégués syndicaux un véritable harcèlement.

La lutte contre l'insécurité qui est le cheval de bataille de l'extrême droite, n'a pas donné non plus de résultats convaincants. En effet la consommation de stupéfiants est en hausse tandis que les voyants sont au rouge concernant les violences familiales.

À LIRE, À ÉCOUTER



LES ASSOIFFEURS

Fabien Benoit et Nicolas Celnik

Le 25 mars 2023, à Sainte-Soline, un déluge de grenades s'abat sur les manifestant-es. Plusieurs personnes restent à terre. Deux tombent dans le coma. Marqués par cet épisode, Fabien Benoit et Nicolas Celnik se lancent dans une vaste investigation et découvrent que les méga bassines ne sont que l'arbre qui cache la forêt. Ils livrent ici les résultats de leur enquête, menée sur plus de deux ans, sur ces entreprises qui ont fait main basse sur l'eau, ces « assoiffeurs » qui ont privatisé ce bien commun et prévoient désormais de tirer profit de la pénurie qui s'annonce, avec le soutien de l'État. Du lobbying en faveur des méga bassines aux efforts des grands acteurs du numérique pour masquer leur consommation d'eau, ce livre-enquête révèle l'ampleur du dévoiement de la « démocratie de l'eau à la française », court-circuitée par des collusions politiques et jeux de pouvoir.

Éditeur : Éditons les liens qui libèrent

MOTS CACHÉS

S	B	C	N	T	V	D	E	T	E	L	C	P
G	O	I	H	M	P	E	T	A	O	U	A	L
G	I	R	L	A	C	O	S	U	T	N	S	A
L	S	I	L	A	L	S	Y	E	P	E	Q	G
A	S	F	I	L	O	E	M	D	V	T	U	E
C	O	L	I	Y	N	R	U	E	A	T	E	A
E	N	A	T	I	E	V	F	R	C	E	T	T
N	M	R	C	L	M	I	R	F	A	S	T	O
C	O	S	B	E	E	E	U	E	N	V	E	N
Z	I	A	A	R	R	T	I	A	C	N	O	G
P	S	S	B	I	L	L	T	U	E	M	F	S
S	O	L	E	I	L	E	S	E	S	C	P	L
H	C	O	Q	U	I	L	L	A	G	E	F	S

Mots à retrouver :
VACANCES D'ETE

ETE	SABLE
SOLEIL	EAU
COQUILLAGE	LUNETTES
MAILLOT	PLAGE
SERVIETTE	VACANCES
BOISSON	FRUITS
CASQUETTE	MER
TONGS	PISCINE
CHALEUR	

Je suis

RETRAITÉ·E OU FUTUR·E RETRAITÉ·E

de la Fonction publique territoriale

(commune, intercommunalité, métropole, région, département, SDIS)

RETRAITÉ·E OU FUTUR·E

RETRAITÉ·E du secteur privé

(logement social, entreprises privées de l'eau ou du funéraire)

ceci me concerne !

Enfin, me voilà à la retraite, tant attendue, tant désirée ou sur le point de l'être !

Bienvenue dans cette nouvelle tranche de vie où nous sommes libéré·es des contraintes liées au travail et pouvons savourer le temps de vivre !

Comme la vie de retraité·e n'est pas en dehors de la société et de ses injustices, les revendications syndicales gardent toute leur actualité :

- avec des problématiques propres aux retraité·es telles que : le montant des pensions de retraite, la prise en charge de la perte d'autonomie, la défense de la CNRACL et son Fonds d'Action sociale,
- mais également pour l'accès à un logement, aux transports, la défense de la sécurité sociale, les services publics de proximité, l'accès aux soins pour tous et de qualité, l'accès à la culture et aux sports...

Être syndiqué·e CGT à la retraite, c'est se battre pour ses revendications, garder le lien avec les actif·ves, mais avoir aussi un espace d'échanges, de rencontres, de fraternité, de solidarité, de camaraderie entre les adhérent·es et militant·es CGT.

Rester syndiqué·e ou se syndiquer à la retraite te permettra de recevoir les informations de l'UFR, le journal *Ensemble*, le *Service public magazine* et l'ensemble des informations de l'organisation CGT. Le magazine *Vie Nouvelle* est aussi un outil de qualité indispensable pour lequel tu pourras choisir entre l'abonnement individuel ou collectif avec la section de ton syndicat.

Si le montant de la cotisation peut paraître un frein à ton adhésion, sache que ta cotisation annuelle te donne droit à une réduction d'impôt ou un crédit d'impôt à hauteur de 66%.

BULLETIN D'ADHÉSION

à l'Union fédérale des retraité·es CGT des Services publics

Retraité·e isolé·e ? NON ! Retraité·e syndiqué·e ? OUI !

POUR DÉFENDRE MES REVENDICATIONS

Mon pouvoir d'achat - Ma retraite - Ma santé - Mes besoins quotidiens

JE ME SYNDIQUE À LA CGT



Nom Prénom.....

Adresse postale.....

Code postal Ville

Adresse mail @

N° de téléphone

Branche professionnelle d'origine

À renvoyer à : **Fédération CGT des Services publics – Union fédérale des retraité·es**

Case 547 - 263 rue de Paris - 93515 MONTREUIL CEDEX - ufr@fdsp.cgt.fr